



GRAND PARIS SUD CORBEIL-ESSONNES AQUATIQUE

COÛT PRÉVISIONNEL



SAISON 2023/2024

Le tableau ci-dessous est à titre indicatif et ne prend pas en compte les éventuels changements de tarifs des organismes extérieurs au GPSCE AQUATIQUE

Pôles de dépenses	Coût annuel pour le sportif	Remarques
Scolarité collège	Saint Spire	
Frais de scolarité	1 050,00 €	
Demi-pension (2/semaine)	390,80 €	
Location matériel informatique	170,00 €	
Sous-total	1 610,80 €	
Scolarité école	Sainte-Marie	
Frais de scolarité	974,00 €	
Demi-pension (2/semaine)	390,80 €	
Sous-total	1 364,00 €	
Transport/ Hébergement		
Si concerné : Carte scol'r	308,50 €	subvention possible auprès du Département 91
Internat	sur demande	
Sous-total	308,50 €	
Frais liés à l'activité compétitive	Les frais seront réglés à l'inscription (possible en plusieurs fois)	
Licence	55,00 €	
Frais pédagogiques et administratifs	60,00 €	
Frais d'inscription au CAF	355,00 €	
Cotisation annuelle au club	50,00 €	
Déplacements championnats hors région	300,00 €	aucun frais supplémentaires à prévoir en cours d'année
Stages sans hébergement*	150,00 €	
Équipement club (suvêtement, t-shirt, maillot,...)	130,00 €	équipement agréé obligatoire
Sous-total	1 100,00 €	
Estimation totale pour un athlète en élémentaire	2 772,50 €	
Estimation totale pour un athlète au collège	3 019,80 €	

Les frais médicaux sont à la charge des familles

*Les stages avec hébergement sont à la charge des familles, prise en charge club étudiées au cas par cas

Sur demande, une avance sur la subvention peut-être réalisée en début d'année

CONTACT

gpsce.aquatique@gmail.com

WWW.GPSCE-AQUATIQUE.FR